

5 novembre 2020



CONVOCATION

DESTINATAIRES : MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC

EXPÉDITEUR : Sabin Larouche, directeur général

OBJET : Séance extraordinaire

Mesdames, Messieurs,

La présente est pour vous convoquer à une **séance extraordinaire** du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, qui aura lieu **le mardi, 10 novembre 2020, à 17h30 par visioconférence Zoom**, sous la présidence de monsieur André Paradis, préfet et maire de Saint-Henri-de-Taillon.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour cette rencontre.

Cette convocation est réalisée en fonction des règles stipulées par l'article 156 du code municipal du Québec.

Espérant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sabin Larouche,
Directeur général

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Mardi le 10 novembre 2020, à 17h30
Par visioconférence

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Achat de bornes de recharge électrique centre administratif
5. Projet FARR main-d'œuvre – participation MRC
6. Affaires nouvelles :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
 - d) _____
7. Période de questions pour les citoyens
8. Levée de la séance extraordinaire



Sabin Larouche, directeur général